

**Nombre de conseillers titulaires : 151**

**Nombre de conseillers présents : 95**

**Nombre de pouvoirs : 10**

**Nombre d'absents excusés : 46**

## **1 – Finances**

### **• Prise de participation à la SPL Alter Public**

Le Conseil Municipal approuve à la majorité des membres présents, la prise de participation de la commune au capital de la SPL Alter Public pour un montant de 18 460 €, désigne M. Alain VINCENT, pour siéger au sein de l'Assemblée spéciale d'Alter Public et pour représenter Montrevault-sur-Èvre aux assemblées générales de la SPL Alter Public ainsi que M. Denis RAIMBAULT en tant que suppléant et approuve le projet de modification statutaire d'Alter Public.

### **• Décision Modificative n° 2 – Budget Général**

Le Conseil Municipal adopte à la majorité des membres présents, la décision modificative n° 2 du budget général 2019 ci dessous :

		Opération	Chapitre	Article	Fonction	Montant
<b>Section d' Investissement</b>	<b>Dépenses</b>	26	21	2182	020	28 700,00
		26	21	2182	820	31 500,00
		26	21	2184	020	8 000,00
		26	21	2188	020	7 300,00
		22	21	21318	411	-8 000,00
		20	23	2313	020	-85 960,00
			26	261	01	18 460,00
		<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>				

### **• Contrat de prêt avec la Caisse d'Épargne**

Le Conseil Municipal décide de contracter à la majorité des membres présents, auprès de la Caisse d'Épargne Bretagne – Pays de Loire un emprunt d'équipement local à taux fixe pour un montant de 2 000 000 millions d'euros à un taux de 0,37 % l'an pour une durée de 15 ans.

### **• Subvention 2019 CCAS**

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres présents, le versement d'une subvention de 95 000 € au CCAS de Montrevault-sur-Èvre pour l'année 2019.

### **• Indemnité de gardiennage église**

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres présents, d'allouer pour chaque gardien des communes déléguées du territoire de Montrevault-sur-Èvre une indemnité d'un montant de 479,86 €.

### **• Adoption du règlement intérieur général de location des salles communales**

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres présents, le règlement présenté constituant une base commune applicable à toutes les salles ainsi que des spécificités propres à chaque salle régies par des clauses dérogatoires au règlement.

### **• Tarifs de locations des salles communales**

Le Conseil Municipal approuve à la majorité des membres présents, les tarifs de location des salles municipales présentées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

## **2 - Bâtiments**

### **• APD Bibliothèque Saint Rémy en Mauges**

Le Conseil Municipal approuve à la majorité des membres présents, l'avant-projet définitif (APD) relatif aux travaux de création d'un espace mixte mairie annexe/bibliothèque et d'une périscolaire sur la commune déléguée de Saint Rémy en Mauges et arrête le coût des travaux à 790 000 € HT, montant sur lequel s'engage le maître d'oeuvre.

### **• Lot infructueux commerce du Fief-Sauvin**

Le Conseil Municipal déclare à la majorité des membres présents, le lot n° 4 infructueux pour absence d'offres dans le cadre du marché d'extension du commerce multi services de la commune déléguée du Fief-Sauvin et décide de relancer une consultation pour le lot n° 4 en marché négocié sans publicité préalable dans les meilleurs délais.

## **3 - Aménagement**

### **• AVP parvis de Chaudron en Mauges**

Le Conseil Municipal rejette à la majorité des membres présents, l'avant-projet (AVP) ainsi que l'APS/APD du préau relatif aux travaux de restructuration du parvis de la mairie déléguée sur la commune déléguée de Chaudron-en-Mauges.

### **• AVP Lotissement Les Moulins à La Chaussaire**

Le Conseil Municipal approuve à la majorité des membres présents, l'avant-projet (AVP) relatif aux travaux de réalisation d'un lotissement communal à La Chaussaire comprenant 15 lots et arrête le coût des travaux à 127 500 € HT, montant sur lequel s'engage le maître d'oeuvre.

### **• Modification du prix de vente lotissement Le Belvédère à Montrevault**

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres présents, le prix de commercialisation du lotissement Le Belvédère à Montrevault à 58€/m<sup>2</sup> TTC faisant apparaître une TVA sur marge de 8,86 € / m<sup>2</sup>, et par conséquent ne plus pratiquer de prix à la parcelle dans ce lotissement.

### **• Vente parcelle Les Humeaux à Saint Rémy en Mauges**

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres présents, de céder une partie de la parcelle WM 70 (2 960 m<sup>2</sup>) pour une contenance de 29 m<sup>2</sup> qui a été déterminée par le bornage d'un géomètre, pour un montant de 150 € avec frais d'acte à la charge de l'acquéreur.

### **• Vente toilettes publiques au Puiset Doré**

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres présents, de céder gratuitement à l'AEP « La Jeanne d'Arc » les toilettes situées rue de la Baratonnière, ainsi qu'une parcelle de terrain, le tout sur une parcelle cadastrée B1168 et pour une contenance totale estimée de 57 m<sup>2</sup>, ensemble cadastré initialement B46 (1 374m<sup>2</sup>), avec frais d'acte à la charge de l'acquéreur.

### **• Vente ancien presbytère à Saint Rémy en Mauges**

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres présents, la cession de ce bâtiment situé sur les parcelles en partie A830 et 831 pour une contenance d'environ 485 m<sup>2</sup>, contenant trois logements locatifs pour la somme de 135 000 € avec frais notariés à la charge de l'acquéreur et valide le transfert des contrats de location existants aux futurs acquéreurs.

## **4 - Environnement**

### **• Mise en place d'un périmètre de préemption Espaces Naturels Sensibles - La Vallée de l'Èvre / Les Landes du Fuilet / Bocage et argilières de La Chaussaire**

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres présents, les périmètres de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles pour les sites de la « vallée de l'Èvre », les « Landes du Fuilet » et le « bocage et argilières de La Chaussaire ».

## 5 - Voirie

### • SIEM - Plus-value terrassement rue de la Gilletterie à la Boissière sur Èvre

Le Conseil Municipal accepte à la majorité des membres présents, le versement d'un fonds de concours à hauteur de 950,95 € correspondant à 20 % du montant de la plus value pour l'opération de terrassement rue de la Gilletterie à La Boissière sur Èvre.

## 6 - Tourisme

### • Complément tarifs gîtes de la Barbotine au Fuilet

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres présents, le principe de tarifs inférieurs à la grille de référence afin de proposer des locations « dernières minutes » sur le site des Gîtes de la Barbotine, commune déléguée du Fuilet.

## 7 - Affaires Scolaires/Enfance-Jeunesse

### • Tarifs ALSH

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres présents, les tarifs de l'ALSH 3/11 ans et l'ALSH 12/18 ans à partir de la rentrée 2020 comme indiqués ci-après :

#### ALSH 3/11 ANS et PÉRICENTRE

Enfance Sept 2020

ALSH 3-11 ans	+ 1,5% par rapport aux tarifs Sept. 2019											
	Montrevault-sur-Èvre						Hors Montrevault-sur-Èvre					
Accueil de loisirs	Matin sans repas	AM sans repas	Matin avec repas	AM avec repas	Journée avec repas	Sortie	Matin sans repas	AM sans repas	Matin avec repas	AM avec repas	Journée avec repas	Sortie
0 à 300	2,47 €	2,98 €	4,97 €	5,46 €	7,95 €	8,94 €	2,97 €	3,58 €	5,96 €	6,55 €	9,54 €	10,73 €
301 à 600	2,85 €	3,43 €	5,71 €	6,28 €	9,13 €	10,27 €	3,42 €	4,11 €	6,86 €	7,54 €	10,96 €	12,32 €
601 à 900	3,29 €	3,94 €	6,56 €	7,22 €	10,51 €	11,83 €	3,95 €	4,73 €	7,88 €	8,66 €	12,61 €	14,19 €
901 à 1200	4,12 €	4,94 €	8,23 €	9,06 €	13,17 €	14,82 €	4,94 €	5,93 €	9,88 €	10,87 €	15,80 €	17,78 €
1201 à 1500	4,52 €	5,44 €	9,06 €	9,96 €	14,49 €	16,30 €	5,43 €	6,52 €	10,87 €	11,95 €	17,39 €	19,56 €
1501 à 1800	5,09 €	6,12 €	10,19 €	11,20 €	16,31 €	18,34 €	6,11 €	7,34 €	12,22 €	13,44 €	19,57 €	22,01 €
1801 à 2100	5,73 €	6,87 €	11,46 €	12,61 €	18,35 €	20,64 €	6,87 €	8,25 €	13,75 €	15,13 €	22,01 €	24,76 €
2101 à 999999	6,44 €	7,74 €	12,90 €	14,18 €	20,63 €	23,21 €	7,73 €	9,29 €	15,48 €	17,02 €	24,76 €	27,85 €

Péricentre	Montrevault-sur-Èvre			Hors Montrevault-sur-Èvre		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
0 à 300	0,87 €	0,22 €	0,43 €	1,04 €	0,26 €	0,52 €
301 à 600	0,99 €	0,25 €	0,50 €	1,19 €	0,30 €	0,60 €
601 à 900	1,13 €	0,28 €	0,57 €	1,35 €	0,34 €	0,68 €
901 à 1200	1,29 €	0,32 €	0,64 €	1,55 €	0,39 €	0,77 €
1201 à 1500	1,43 €	0,35 €	0,71 €	1,71 €	0,42 €	0,86 €
1501 à 1800	1,60 €	0,39 €	0,80 €	1,93 €	0,47 €	0,96 €
1801 à 2100	1,80 €	0,45 €	0,90 €	2,16 €	0,53 €	1,08 €
2101 à 999999	2,03 €	0,50 €	1,01 €	2,44 €	0,60 €	1,22 €

<b>GRILLES DE TARIFS JEUNESSE septembre 2020 (+ 1,5% par rapport aux tarifs Sept. 2019)</b>							
	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>	<b>E</b>	<b>F</b>	<b>G</b>
	matin sans repas	AM sans repas	matin avec repas	AM avec repas	1 journée sortie	1 journée sortie + AM ac repas	4 AM ac repas
0-300	2,47 €	2,98 €	4,97 €	5,46 €	8,94 €	14,40 €	21,82 €
301-600	2,85 €	3,43 €	5,71 €	6,28 €	10,27 €	16,55 €	25,14 €
601-900	3,29 €	3,94 €	6,56 €	7,22 €	11,82 €	19,04 €	28,86 €
901-1200	4,12 €	4,94 €	8,23 €	9,06 €	14,82 €	23,87 €	36,24 €
1201-1500	4,52 €	5,44 €	9,06 €	9,96 €	16,31 €	26,27 €	39,84 €
1501-1800	5,09 €	6,12 €	10,19 €	11,20 €	18,35 €	29,55 €	44,81 €
1801-2100	5,73 €	6,87 €	11,46 €	12,61 €	20,63 €	33,24 €	50,44 €
2101-99999	6,44 €	7,74 €	12,90 €	14,18 €	23,21 €	37,40 €	56,73 €

<b>Tarif A</b>	Sport à la demi-journée ou Soirée sans repas
<b>Tarif B</b>	Sport à la journée ou Soirée avec repas ou Activités diverses à la demi-journée (Grands jeux, Vélo, Pêche, Atelier Photos, Vidéos, Jeux Vidéos, etc.)
<b>Tarif C</b>	Atelier à la demi-journée (Bricolage, Cuisine, Bien-être, etc...) ou Activités diverses à la journée (Grands jeux, Vélo, Pêche, Atelier Photos, Vidéos, Jeux Vidéos, etc.)
<b>Tarif D</b>	Atelier à la journée (Bricolage, Bien-être, Cuisine, etc..)
<b>Tarif E</b>	Sorties de type : Patinoire, Piscine, Cinéma, Bowling, Laser Game, Accrobranche ou Activités avec intervenant, etc.
<b>Tarif F</b>	Sorties de type : Indian Forest, Océanile, Concert Poupet, Francofolies...
<b>Tarif G</b>	Sorties exceptionnelles : Futuroscope, Disney, Astérix, etc.
<b>Gratuit</b>	Ludothèque

<b>TARIF HORS COMMUNES</b>							
	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>	<b>E</b>	<b>F</b>	<b>G</b>
	matin sans repas	AM sans repas	matin avec repas	AM avec repas	1 journée sortie	1 journée sortie + AM ac repas	4 AM ac repas
0-300	2,97 €	3,58 €	5,96 €	6,55 €	10,73 €	17,28 €	26,19 €
301-600	3,42 €	4,11 €	6,86 €	7,54 €	12,32 €	19,87 €	30,16 €
601-900	3,95 €	4,73 €	7,88 €	8,66 €	14,19 €	22,85 €	34,64 €
901-1200	4,94 €	5,93 €	9,88 €	10,87 €	17,78 €	28,65 €	43,48 €
1201-1500	5,43 €	6,52 €	10,87 €	11,95 €	19,57 €	31,52 €	47,81 €
1501-1800	6,11 €	7,34 €	12,22 €	13,44 €	22,01 €	35,46 €	53,77 €
1801-2100	6,87 €	8,25 €	13,75 €	15,13 €	24,76 €	39,89 €	60,53 €
2101-99999	7,73 €	9,29 €	15,48 €	17,02 €	27,85 €	44,87 €	68,08 €

**• Tarifs Périscolaire et Restauration Scolaire**

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres présents, les tarifs de l'ALSH 3/11 ans et l'ALSH 12/18 ans à partir de la rentrée 2020 comme indiqués ci-après :

**TARIFS DE LA PÉRISCOLAIRE à partir de SEPTEMBRE 2020**

Tranche de quotients	Tarif (quart d'heure)
0-300	0,45
301-600	0,53
601-900	0,62
901-1200	0,73
1201-1500	0,86
1501-1800	0,95
1801-2100	1,05
2101 et plus	1,15

## TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE à partir de SEPTEMBRE 2020

Tranche de quotients	Tarif/repas/enfant 2020
0-300	3,42
301-600	3,67
601-900	3,95
901-1200	4,24
1201-1500	4,57
1501-1800	4,90
1801-2100	5,27
2101 et plus	5,67

### 8 - Culture

#### • Tarifs Lecture Publique/Ludothèque

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres présents, l'augmentation de 1 euro de la cotisation forfaitaire de la lecture publique/ludothèque qui sera de 14 € au 01/01/2020.

#### • Convention partenariat SPL Osez Mauges

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres présents, de valider la signature de la convention avec ôsezMauges, permettant de répondre en partie au besoin de certaines associations pour la billetterie de leurs évènements.

### 9 - Social/Emploi

#### • Subvention repas des aînés

Le Conseil Municipal attribue à la majorité des membres présents, une subvention aux associations locales pour l'organisation du repas annuel des aînés conformément aux montants figurant au tableau ci-après :

Commune déléguée	ASSOCIATION	Nbre de participants aînés présents	TOTAL DEFINITIF SUBVENTION 2019	Solde 2019 à verser
<u>Puiset-Doré</u>	<u>AEP</u>	65	1573	112
<u>Chaudron en Mauges</u>	FAMILLES RURALES	122	2952	216
<u>La Salle et Chapelle Aubry</u>	CLUB DE L'AMITIÉ	100	2420	486
<u>La Boissière sur Evre</u>	CLUB 3ème AGE	43	1041	259
<u>Saint Quentin en Mauges</u>	FAMILLES RURALES	120	2904	867
<u>La Chaussaire</u>	CLUB 3ème AGE	57	1379	248
<u>St Pierre Montliment</u>	CLUB DES RETRAITÉS MONTLIMARTOIS	262	6340	971
<u>Montrevault</u>	COMITÉ DES FÊTES	90	2178	305
<u>Le Fuiilet</u>	FAMILLES RURALES	139	3364	504
<u>Le Fief Sauvini</u>	FAMILLES RURALES	117	2831	527
<u>St Rémy en Mauges</u>	FAMILLES RURALES	150	3630	606

- **Tarif service du portage de repas à domicile**

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres présents, une augmentation à hauteur de 1 % du prix du repas au 1<sup>er</sup> janvier 2020, soit le repas à 8,54 €,

**Prochaine réunion de Conseil Municipal : Lundi 16 Décembre 2019 à 20 heures 30**